



Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2021

L'Isle d'Abeau, le 7 mars 2022 : le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce aujourd'hui que son document d'enregistrement universel 2021 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 7 mars 2022 (numéro de dépôt D.22-0073).

Ce document est disponible dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut notamment être consulté sur le site internet de Vicat (www.vicat.fr) et sera adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande au siège de la société à l'adresse suivante : Les Trois Vallons - 4 rue Aristide Bergès, F-38080 l'Isle d'Abeau, France.

Contacts Relations Investisseurs :

Stéphane Bisseuil :
Tél. + 33 1 58 86 86 05
stephane.bisseuil@vicat.fr

Contacts Presse :

Marie-Raphaelle Robinne
Tél. +33 (0)4 74 27 58 04
marie-raphaelle.robinne@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie près de 9 500 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3,123 milliards d'euros en 2021, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services. Le Groupe est présent dans 12 pays : France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil. Le groupe Vicat, groupe familial, est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.